

## Procédure de réinscription à l'examen de code

### Permis hauturier

Bonjour,

vous venez de « rater » votre examen du permis hauturier ?

Vous ne vous êtes pas présenté à votre examen ?

Ce n'est pas grave !



Il faut que l'on reprogramme votre examen, voici la procédure pour pouvoir vous réinscrire.  
Merci de bien vouloir nous transmettre :

- un « **Cerfa** » (document ci-joint p.2) **rempli et signé**, avec seulement **38 € de timbres fiscaux** (droits de présentation à l'examen)
- un **règlement de 22 €** (chèque ou espèces) (frais de dossier)
- **une enveloppe timbrée** (format courrier simple, ne pas mettre votre adresse)
- **une date d'examen** (voir les dates disponibles sur notre site, rubrique « calendrier »)

**Date d'examen souhaitée :**

**Renvoyez ou déposez votre dossier à l'adresse suivante :**

L'Atelier du large

58 rte du meuble ZA La Brosse 35520 La Chapelle des Fougeretz

ou

L'Atelier du large 44 rue Dauphine 35400 St-Malo

Nous sommes à votre disposition si besoin. A très vite !

L'équipe de l'Atelier du large

## Demande d'inscription à une extension du permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur

**Eaux maritimes :** Extension « hauturière »

~~**Eaux intérieures :** Extension « grande plaisance eaux intérieures »~~

Décret n° 2007-1167 du 2 août 2007 modifié - Arrêté du 28 septembre 2007 modifié

### Identification du demandeur

Madame  Monsieur

Nom de famille (suivi du nom d'usage s'il y a lieu) Prénoms (au complet dans l'ordre de l'état-civil)

Né(e) le  A

Nationalité

Adresse complète :

Numéro  Rue, Bd, Av :  Nom de la voie

Code postal  Localité  Pays

Téléphone  Courriel

Numéro du candidat(e)  (renseignement à fournir par l'établissement de formation)

Je soussigné(e), déclare sur l'honneur que les renseignements de la présente demande sont exacts

Fait à :  le,

Signature



**Un dossier incomplet ou illisible  
ou avec un délai dépassé sera  
automatiquement refusé par  
l'administration.**